

MERCI!



arianeGROUP

MISE EN PLACE DU NOUVEAU CSE-E

Les 4 syndicats de l'établissement discutent pour se répartir les différents postes du CSE-E.

UN PAYSAGE SOCIAL REMANIÉ

La CFE-CFC est la 2ème organisation syndicale de notre établissement. **La CFE-CGC remercie l'ensemble des salariés** qui lui ont ainsi exprimés leur confiance dans son action.

CFDT	33,90 %	6 élu(e)s
CFE-CGC	27,39 %	6 élu(e)s
FO	20,35 %	5 élu(e)s
CGT	18,36 %	5 élu(e)s

LES PROPOSITIONS CFE-CGC

Le premier CSE-E du mandat vise à constituer le bureau (secrétaire, trésorier et suppléants), nommer les secrétaires des CSSCT et représentants des commissions obligatoires.

La CFE-CGC a émis plusieurs propositions :

PROPOSITION N°1 : la CFE-CFC se positionne, à hauteur de sa légitime représentation, au poste de Trésorier du CSE-E. La CFE-CGC émet son intérêt sur les 2 CSSCT (Issac / Crozon).

PROPOSITION N°2 : la CFE-CGC propose un élargissement du bureau du CSE-E en intégrant d'autres syndicats via les deux CSSCT (Issac et Crozon).

PROPOSITION N°3 : la CFE-CFC souhaite que les syndicats s'accordent sur une liste pré-établie de nominations afin d'apaiser les votes en plénière le 28/11/2023 prochain.

EN TANT QUE 2ÈME SYNDICAT DE L'ETABLISSEMENT, LA CFE-CGC COMPTE RETROUVER DES FONCTIONS AU BUREAU.

Conscient que l'alliance « CFDT - FO » sera reconduite, la CFE-CGC mise sur la reconnaissance des résultats pour une ouverture et une répartition des responsabilités en vue d'une gestion apaisée.

PAR RESPECT POUR SES ÉLECTEURS, LA CFE-CGC NE PEUT ENVISAGER UNE TOUT AUTRE ISSUE.